VILLE DE
PARIS

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

HIDALGO

Anne

Maire ou adjoint municipal/Paris (75)/Maire de Paris

Élu(e) ou nommé(e) le : 03/07/2020

Déclaration déposée le : 13/05/2022 15:39:51

Renseignements personnels :

Année de naissance : 19/06/1959

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Aéroports de Paris depuis le 05/2017 Censeur Commentaire : Mandat exercé en qualité de Maire de Paris. Non perception d'une somme de 750 euros par séance	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Société de Livraison des Ouvrages Olympiques depuis le 04/2018 Présidente Commentaire : Mandat exercé en qualité de Maire de Paris	2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Comité d'Organisation des Jeux Olympiques depuis le 12/2017 Vice présidente Commentaire : Mandat exercé en qualité de Maire de Paris	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones depuis le 05/2017 Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Conseil de Surveillance de l'AP-HP depuis le 05/2017 présidente du Conseil de Surveillance Commentaire : Mandat exercé en qualité de Maire de Paris	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : C 40 cities climate leadership group (réseau de depuis le 05/2017 Présidente et membre Commentaire : présidente de l'association d'août 2016 à octobre 2019, j'en suis membre depuis cette date.	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) depuis le 05/2017 co présidente et présidente de la Commission égalité des genres	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : France urbaine depuis le 05/2017 membre du bureau	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Association des Maires de France depuis le 05/2017 membre	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : INSEE
	Employeur : Ecole des Ponts

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de Paris depuis le 07/2020 Commentaire : la rémunération s'entend par la rémunération net à verser après prélèvement à la source	2020 : 54 829 € Net 2021 : 55 581 € Net 2022 : 18 527 € Net
Conseillère de Paris depuis le 07/2020 Commentaire : les indemnités de conseillère de Paris et de Maire de Paris se confondent.	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Première vice-présidente de la Métropole du Grand Paris depuis le 07/2020 Commentaire : une indemnité brute de 2218.08 euros est prévue mais du fait de l'écrêtement sur les indemnités de Maire de Paris, aucune indemnité n'est perçue	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

Observations

Je soussigné Anne HIDALGO *certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*
Fait, le 13/05/2022 15:39:51
Signature : Anne HIDALGO